

EDITER et PUBLIER un ouvrage.

Colloque et partage d'expériences

Animé par Henri DUCHÂTEAU

Relevé des interventions par Bertrand COR

Etaients présents :

Pierre BEHAGHEL, Bertrand COR, Gérard DAGRON, Henri DUCHÂTEAU, Brigitte GOULET, Raymond GUASCO, Emeric d'HAUTEFEUILLE, François LAFEUILLADE, Hector LECOMTE, Ronald MATTATIA, Anne-Marie PETILLON, François PERRARD, François QURIS, Pierre RENAUD, Jean-Auguste ROBIN, Jean VAN DEN BROEK, Philippe WILST.

Excusés :

Jean-Louis BORDES, André DENIS, Jacques DORMEUIL, Alain DUCROS, Raymond FRAISSE, Roger GOUDEAU, Albane de ROCHEFORT, Pierre PETIT, Jean-Claude TRUTT

Il a été rappelé en premier lieu que le but de ce colloque était de partager les expériences acquises par les participants sur la manière d'éditer et de publier des ouvrages, sans entrer dans le contenu même de ces ouvrages.

Ce sujet concerne d'abord les généalogistes, mais peut intéresser plus largement tous ceux qui souhaitent publier leurs écrits.

Ce colloque est centré sur les 3 phases de cette aventure :

A- Le projet lui-même qui aboutit sur des choix des systèmes de reproduction.

Cette phase préalable mérite beaucoup de réflexion mais n'entraîne que peu de frais.

B- La réalisation de l'ouvrage selon les moyens préalablement prévus.

C- La publication de l'ouvrage selon le système de diffusion choisi.

C'est généralement le point le plus difficile à réaliser.

Nous avons abordé successivement ces 3 points en donnant la parole à ceux qui désiraient intervenir sur chacun de ces sujets : les choix retenus et les difficultés rencontrées.



A LE PROJET

A-1 Le fond du problème

1- Le texte et sa présentation

Pourquoi écrit-on ? Il peut s'agir aussi bien de faire passer un message que de pérenniser des informations familiales, ou encore de tenter de faire vivre des personnages disparus depuis longtemps, de se pencher sur une famille d'objets à travers les âges, des lieux etc.

Deux éléments revêtent tout d'abord une importance particulière dès que l'objet de la publication est d'atteindre un public diversifié : la première de couverture, avec une présentation attirante, et la quatrième de couverture, avec un résumé alléchant du livre sans en dévoiler les secrets. Le titre mérite également une attention particulière, dès lors qu'il s'agit d'un roman en s'assurant qu'il n'existe pas déjà.

La réalisation contiendra du texte pouvant être parsemé d'images, de tableaux. Il faut en avoir une idée dès le départ du projet.

2- Les destinataires

Pour qui écrit-on ? Il est bien rare qu'on n'écrive que pour soi-même, bien qu'il ne faille pas minimiser l'importance de l'écriture pour clarifier les idées.

Il s'agit le plus souvent du cercle restreint d'une famille, d'un club, d'une association, d'un groupe d'individus partageant les mêmes passions. Les destinataires vont être entre 30 et quelques centaines.

Il peut s'agir aussi d'un public élargi que le sujet est susceptible d'intéresser, parce qu'il est de notoriété publique : il vise alors plusieurs milliers de personnes. C'est le pari des plus audacieux ou des plus inconscients.

A-2 La forme de l'ouvrage.

1- Le format

Le choix du format va dépendre du message lui-même et de la nature des illustrations.

Ce choix dépend également du type du document réalisé soit généralement sur papier pour les livres soit parfois sur écran pour des albums ou des magazines.

*- Parlons d'abord de *l'édition sur papier*.

Les formats les plus pratiqués pour les livres sont 14 x 21 et 18 x 24 ou «à l'italienne» (oblong) 21 x 30 en cas de nombreuses doubles pages ou d'illustrations très larges sur deux pages contiguës.

Du format va découler le choix de la taille de caractères, des titres et sous-titres, réservant de préférence les grandes tailles aux grands formats. Le choix de la police de caractère personnalisera l'ouvrage et son style.

Du format dépendra aussi le choix de la présentation éventuelle du texte sur deux colonnes, formule devenue rare pour les livres en 14x21 environ. Pour les magazines de plus grands formats, il est fréquent de rencontrer 2, 3 voire 4 colonnes.

Ce choix est guidé par le confort offert au lecteur. On sait que l'oeil capte des ensembles de 30 à 35 caractères et que 2 captages par ligne sont confortables. Une ligne de 70 caractères se lit facilement.

Dans cet article, par souci d'homogénéité avec l'ensemble du Bulletin, nous utilisons ici la police de caractère Arial en taille de 10. Une ligne sur une page A4 avec marges totales de 33mm contient environ 100 caractères et espaces, ce qui nécessite 3 captages par ligne, demandant une plus grande concentration.

Pour avoir une lecture plus confortable, on peut adopter 3 solutions, soit augmenter la taille de caractère, soit augmenter la largeur des marges, soit faire 2 colonnes de 50 caractères environ. Voir exemple ci-après :

En Arial taille 14, une ligne sur A4 en marges 45mm a 70 caractères.

Les imprimeurs se conforment à des normes en matière de nombre de caractères à la page et de nombre de lignes à la page. Ces éléments apparaissent automatiquement en bas de page dans les traitements informatiques de texte. Il est cependant utile de connaître ces règles, dès la composition de l'écriture.

*- *L'édition sur écran* est en principe plus facile.

Cette solution utilise une technique extrêmement évolutive, étant donné les progrès constants en ce domaine.

Ce procédé convient pour aborder des sujets évolutifs, eux aussi, à utilisation limitée dans le temps.

Il convient aussi à des destinataires assez jeunes pour être familiarisés avec à ce type de lecture, mais apparemment tous les sujets ne sont pas idéalement adaptés pour ce type de transmission.

En tous cas, il faut penser au lecteur et lui faciliter la lecture en évitant les trop petits caractères et les lignes trop longues dans les présentations.

2- Le nombre de pages et le type de reliure

Le nombre de pages dépend étroitement de la nature du message à transmettre, et se déterminera approximativement au moyen des paramètres énoncés plus haut. Il ne peut être arrêté qu'en fin de travail et après la mise en pages complète. Ce nombre de pages conduira à choisir le type de reliure le mieux adapté.

Les ouvrages épais seront traités comme des livres avec le dos collé ou relié en cahiers brochés, les documents de moindre volume pourront être traités comme des magazines avec le dos agrafé (parfois dos collé), et les albums sont souvent reliés avec dos à spirale ou dos collés sans perdre de vue que ce système ne permet pas une bonne présentation des illustrations sur 2 pages contiguës. La solution la moins chère de ce point de vue est l'agrafage.



Bertrand COR prend des notes, à côté de Pierre BEHAGHEL

Citons quelques chiffres, résultant du tour de table de ce colloque :

Une généalogie familiale concernant une grande famille très unie s'est imprimée à 96 ex. en 2001 avec une réédition en refonte complète en 2010 à 350 exemplaires.

Des ouvrages de généalogie ciblés sur un personnage ont été édités une première fois à 100 ex et ont connu une ou deux rééditions de même volume.

Une étude sur une commune demandée par la mairie a comporté 6 éditions et a atteint 2000 exemplaires.

Une participante cite le cas d'un tirage à 20.000 exemplaires réalisé avec une administration.

Quelques romans historiques, propulsés par un éditeur, peuvent se voir imprimés à 200 ex. puis connaître 3 ou 4 réimpressions de 400 à 800 ex. chacune.

Ces exemples chiffrés indiquent nettement que, pour les sujets qui nous concernent, les ambitions de tirages à plusieurs milliers d'exemplaires ne sont pas crédibles.

Il convient donc d'être prudent sur le premier tirage qui permet de tester la réaction des destinataires.

A-3 Le système d'édition et de diffusion

C'est une question clé qui doit être clarifiée dès le départ

1- Edition sur papier

Le mode de transmission initial le plus banalisé est aujourd'hui le numérique, transmis avec clé USB.

La photocopie reste un mode d'édition possible utilisant votre ouvrage numérisé généralement sur Word et consolidé sur PDF. C'est une solution souple relativement économique et satisfaisante à condition de ne pas avoir beaucoup d'illustrations en couleurs généralement tirées à part et replacées automatiquement à leur place dans le texte. L'édition étant faite, il vous revient de faire la diffusion du stock édité en dépôt chez vous.

L'imprimerie est d'une rare commodité puisqu'il suffit de transformer en format PDF les fichiers word pour que l'imprimerie puisse les traiter directement sans aucune autre intervention. Il existe des programmes gratuits de transformation de Word en PDF qu'on se procure sur Internet (PDF Créator).

L'imprimeur peut se charger de la diffusion de votre ouvrage stocké chez lui, mais l'expérience montre que cela cause beaucoup de soucis.

Des sites Internet peuvent aussi se charger de ce travail d'édition. On peut confier les fichiers PDF à un site Internet spécialisé qui imprime et expédie à la demande les volumes commandés directement par la clientèle : le prix est unique quelle que soit la quantité commandée. Une partie peut-être ristournée à l'auteur.

En principe, c'est très simple, mais il vous revient quand même de faire vous-même l'essentiel du travail de prospection et de relance.

2- Edition sur écran

Pour ceux que l'impression sur papier rebute (manque de place, gestion des stocks, organisation et coût des expéditions, écologie...), il reste l'édition sur écran qui offre l'avantage qu'on peut toujours la transformer en édition papier si cela est jugé souhaitable par la suite. 3 solutions sont possibles :

*- La messagerie ordinaire (e-mail)

Cela limite l'encombrement de l'ouvrage à quelque 6 Mo, ce qui exclut les ouvrages avec de nombreuses illustrations et des couleurs, mais présente l'avantage de savoir à qui vous envoyez votre œuvre.

*- L'utilisation d'un site existant (ou à créer) sur lequel votre ouvrage numérisé par vos soins peut être consulté gratuitement, même s'il présente un grand nombre de pages illustrées. Encore faut-il que les destinataires potentiels connaissent l'existence de ce site et sachent comment accéder au dossier contenant votre œuvre.

En bref, cela est très économique, mais l'information des destinataires vous revient entièrement.

*- L'utilisation d'un site spécialisé qui vous aide à bâtir votre mise en page notamment s'il s'agit d'un album photo. L'accès est sauvegardé par mot de passe et l'envoi de l'ouvrage relié se fait moyennant un prix dont une partie peut quelquefois être rétrocédée à l'auteur. Il n'y a plus dans ce cas à se préoccuper de stocker les ouvrages, les envoyer moyennant finance, etc

Reste toujours pour l'auteur à rechercher et informer ses cibles.

Pour nous, Centrale-Généalogie, il serait utile qu'on se penche sérieusement sur ces opportunités.



Henri DUCHÂTEAU captive son auditoire

B LA REALISATION

B-1 L'évaluation des coûts.

1- La mise en concurrence

Comme pour tout marché, il conviendra de rédiger un cahier des charges comportant des contraintes de qualités du travail (qualité de papier, de couverture, pelliculage ou non, type de reliure, inclusion des illustrations (in-texte ou en un seul cahier central), les prestations complémentaires éventuelles de mise en page, de relecture, la quantité d'exemplaires imprimés, le mode de diffusion envisagé, le nombre d'exemplaires gratuits remis à l'auteur, le prix de vente TTC, la quote-part revenant à l'auteur, les droits d'auteur, la durée du contrat, le dépôt légal, etc...

Attention, tous les éditeurs ont leur propre modèle de contrat que l'auteur ne doit pas hésiter à faire modifier en fonction de ses impératifs propres. C'est à lire en détail, car des surprises sont toujours possibles.

2- Les bonnes adresses

**- Les éditeurs :*

Editions Sillages à Marseille (www.sillages.com) et surtout Books on Demand (www.bod.fr) qui propose une formule de publication-vente très intéressante. N'hésitez pas à pratiquer le BaO (Bouche à Oreille) mais gare aux arnaqueurs.

**- Les photocopieurs*

Copies PROMA (www.copiesproma.fr) et beaucoup d'autres qui se sont équipés de matériels très puissants.

**- Les imprimeurs :*

Imprimerie Jouve Bd de Sébastopol à Paris (<http://imprimermonlivre.com>), Ego-edition 24 rue de la Voûte Paris (75012), Groupe Cogetefi à Villejust 91941 Courtaboeuf Cedex. A Paris on peut aller voir Négatif+, (www.negatifplus.com) 104/108 Rue Lafayette 75010 tél : 01.45 23 45 40. Voir en province où on peut avoir d'heureuses surprises pour l'impression.

**- Les éditeurs en ligne* spécialisés dans les livres ou les albums photos avec textes de commentaires.

Lulu (www.lulu.com), Pixum (www.pixum.fr/livre-photo/tarifs), Mon Album Photo (www.monAlbumPhoto.fr), Clic Postal (www.clicpostal.com/) etc (il y a de nombreuses possibilités sur le net avec des prix et des délais attractifs : (www.comment-publier.com/publier-editer-son-livre).

Le débutant pourra être tenté par la formule proposée par un certain nombre de marchands de rêves (euphémisme) qui feront miroiter une diffusion à quelques centaines de libraires par l'intermédiaire d'un catalogue bisannuel, de quelques contacts de presse ne nécessitant qu'une douzaine d'envois à des services littéraires de presse. Tout le travail de prospection est laissé à la charge de l'auteur.

Cela n'empêche pas ces éditeurs de pacotille de demander des montants considérables à l'auteur fatigué de se battre auprès des grandes maisons d'édition et qui, finalement, accepte une édition à compte d'auteur : c'est sans conteste la pire des solutions sur tous les plans. Il perd tout contrôle sur la diffusion.

Il vaut mieux se contenter d'une impression à compte d'auteur et une édition par le même : le résultat des ventes est le même, le profit très supérieur et la liberté totale. Au moins vous savez où vous en êtes.

Les grandes maisons d'édition sont submergées de demandes et leurs choix vont rarement à des sujets historiques de peu de renom ou à des auteurs qui, pour être jeunes dans le métier, n'en sont pas moins vieux, voire très vieux en âge et n'ont donc, pour l'éditeur, aucun avenir.

3- Les coûts

Les coûts de revient d'une impression sont éminemment variables en fonction du format, du nombre de pages, du nombre d'illustrations, de la présence de couleurs, des matériaux utilisés (qualité de papier, de couverture, de reliure) du nombre d'exemplaires.

Pour fixer les idées, pour un livre en papier bouffant, dos collé, couvertures pelliculées, format 14x21, quadrichromie sur la 1^{ère} de couverture, 100 ex. 150 pages, il faut compter 5€ TTC pour un prix de vente de 15€.

L'auteur peut en principe déterminer le prix de vente. Il doit se tenir dans la fourchette des prix des ouvrages de même acabit, sachant que 20€ agit facilement comme repoussoir pour une décision d'achat.

Si un éditeur assure la diffusion, la part revenant à l'auteur est souvent de l'ordre de 20% du prix HT de vente au libraire : On voit vite la marge dérisoire laissée à l'auteur in fine. L'affaire a toutes chances d'être très déficitaire.

On sera donc facilement tenté de tourner le dos aux éditeurs et à ceux qui se prétendent tels (il faut savoir que la profession est mal structurée : il n'existe pas de charte de la profession).

La dernière solution consiste à ne rechercher comme prestation extérieure que l'impression du document et à en assurer la diffusion vous-même.

C'est, en tous cas, celle où vous avez la pleine maîtrise des opérations.

B-2 Préparation de l'édition

*- *Comment écrire ?*

1- L'écriture manuscrite

Un des grands plaisirs de l'édition est l'écriture. Selon la difficulté du sujet, elle revêt des moments plus ou moins ardues, mais l'écriture est toujours un défoulement que l'auteur qui se respecte ne laisse à personne. Il peut décider de prendre la plume et de travailler comme Balzac. Le caractère manuscrit d'un ouvrage a l'immense mérite de laisser une trace tangible du caractère de son auteur qui va bien au-delà de sa seule pensée.

2- La dactylographie

La dactylographie qui a supplanté le manuscrit pour raison de lisibilité a retiré au document tous les secrets contenus dans le

manuscrit, sans d'ailleurs apporter aucune aide sur le plan pratique concernant les modifications. C'est une forme encore plus abandonnée aujourd'hui que la précédente qui ne garde plus guère d'irréductibles.

3- La numérisation

Le manuscrit exigeant presque toujours d'innombrables retouches, la dactylographie a laissé la place aux techniques modernes de traitement de texte, permettant toutes les fantaisies de modifications possibles. C'est devenu *l'outil de base de l'expression écrite* malgré l'entêtement de quelques réfractaires. Cette forme a en particulier le grand avantage de pouvoir présenter des textes bons à imprimer directement en effectuant la mise en page, le placement des illustrations et les corrections orthographiques basiques.

*- *Comment présenter ce qui a été écrit ?*

1- La mise en page

Un livre n'admet aujourd'hui, par les moyens informatiques mis à la disposition de l'imprimeur, aucune fantaisie dans les espacements, les retours à la ligne, les sauts de paragraphe, les débuts de chapitre etc. De sorte que presque tous les textes soumis aux imprimeurs en PDF nécessitent de sa part une refonte totale pour les faire entrer dans le moule prescrit. C'est une prestation assez coûteuse en temps, donc assez onéreuse.

Aujourd'hui les programmes mis à la disposition du grand public lui permettent cependant d'éviter de transférer ce travail à l'imprimeur. Il suffit, dans une ultime relecture (après toutes les autres de nature logique, syntaxique ou orthographique) de s'astreindre à vérifier tous ces espaces et à les normaliser.

Ce n'est pas difficile mais ennuyeux, et plus économique que de faire faire ce travail par l'imprimeur.

2- Le placement des illustrations

Les illustrations peuvent être placées en un seul feuillet au centre du volume avec l'inconvénient qu'il y aura un problème de correspondance avec le texte et une gêne pour le lecteur qui veut s'y référer. C'est la solution la plus économique. S'il s'agit d'inclure des photos dans le texte, il faut les introduire quand le texte est totalement achevé et avant la mise en page définitive. De même quand on inclura une double-page illustrée.

3- La relecture et les dernières corrections

L'auteur, le nez dans le guidon, tout à l'intrigue ou à son développement logique, est la personne la moins bien placée pour effectuer ces relectures.

Il devra néanmoins saisir toutes les occasions de faire une relecture supplémentaire pour tenter de donner aux relecteurs externes un texte le plus épuré possible de fautes. Multiplier le nombre de relecteurs est une bonne parade pour dénicher les erreurs qui se cachent.

Une des meilleures façons de relire pour l'auteur est de reprendre les pages dans l'ordre opposé de la lecture normale : On se détache davantage du contexte pour se concentrer plus sur la forme.

Si ce travail est délégué à l'imprimeur, il aura un coût non négligeable sans plus de garantie. Il existe un programme « antidote correcteur d'orthographe » qui corrige les fautes et les répétitions. Mais, quoi qu'on fasse, on retrouvera presque toujours des erreurs dans quelque ouvrage que ce soit. C'est quasiment inévitable.



Emeric HAUTEFEUILLE, Raymond GUASCO, Philippe WILST, Gérard DAGRON, Hector LECOMTE, Anne-Marie PETILLON

4- Le bon à tirer.

Le Bon à Tirer (BAT) est généralement transmis à l'imprimeur par des fichiers numérisés en .pdf, d'où il tire pour l'auteur un exemplaire du livre achevé. Théoriquement, la signature de l'auteur accompagnée de la mention BAT doit apparaître sur chaque page. Certains imprimeurs se contentent de la mention et de la signature sur la première page imprimée (convention à passer) mais, en tout état de cause, la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture doivent recevoir séparément la mention du BAT avec la signature. L'imprimeur informe l'auteur des conséquences (délais, coût supplémentaires) que peuvent entraîner des modifications, selon leur importance et le moment d'intervention (avant ou après la signature du BAT).

5- Le calendrier d'exécution

Le calendrier doit être défini contractuellement en ce qui concerne :

- *- La remise de l'exemplaire destiné au BAT pour accord .
- *- La remise du BAT avec corrections et Le retour des corrections La signature du BAT final
- *- La sortie d'impression
- *- Les efforts de promotion et leur échelonnement, si cela concerne l'imprimeur

B-3 La réalisation de l'édition

1- Suivi des délais et lieux de stockage de l'édition

La routine des délais contractuels est évidente théoriquement, mais, généralement, non assortis de pénalités, ces délais ne reposent alors dans les faits que sur la bonne volonté de l'imprimeur.

En revanche, le stockage est toujours un problème délicat, l'auteur ayant rarement la place de l'assurer. Ceci donne la faculté au stockeur de tricher sur les quantitatifs disponibles sans aucun contrôle possible. En revanche, une demande de l'auteur de lui fournir un certain nombre d'exemplaires devra être satisfaite dans des délais très courts : mais attention aux frais de livraison !

Il faut savoir que, pour les grands tirages, si une palette de livres est fournie au libraire, que celui-ci en ait vendu 10 ou 100, les autres sont passés au pilon dans des délais assez courts, mais c'est la palette entière qui sera déclarée comme vendue vis-à-vis des tirages. Les contrôles sont quasiment impossibles.

2- Paiement à l'éditeur et droits de propriété du BAT.

L'auteur reçoit en principe à échéance fixe (tous les six mois par exemple), un décompte des exemplaires vendus par l'éditeur. Le droit de propriété du BAT reste celui de l'auteur mais l'éditeur peut en obtenir l'exploitation exclusive pour une durée limitée (ce qui n'exclut pas le droit de l'auteur de procéder à la vente directe). Ne pas négliger ce point important avant de fournir le BAT.

3- Droits d'auteur et dépôt légal.

Les *droits d'auteur* correspondent à un réflexe naturel de protéger sa propriété intellectuelle. C'est une démarche bien souvent disproportionnée par rapport à l'intérêt que peuvent porter à leurs ouvrages d'éventuels pirates. C'est beaucoup de présomption de penser qu'on risque d'intéresser des copieurs alors qu'on a eu tant de mal à cristalliser un intérêt quelconque d'une maison d'édition sérieuse. Néanmoins, il convient de savoir qu'il y a deux moyens de protéger ses droits d'auteur.

*- Ceci peut se faire auprès de la Société des Gens de Lettres pour une durée illimitée en y déposant une enveloppe scellée. On peut également aller chez un notaire qui va imposer le dépôt d'un certain nombre de pièces dont trois extraits, un résumé et le nombre total de mots utilisés : les droits sont ainsi acquis pour un nombre limité d'années.

*- On peut également passer par l'intermédiaire d'un site « copyright.com » moyennant paiement de 14€ pour un premier dépôt.

Le *dépôt légal* est obligatoire pour **les livres**, quel que soit le procédé technique de production, d'édition ou de diffusion, dès lors qu'ils sont mis à la disposition d'un public qui excède le cercle de famille, à titre gratuit ou onéreux. Deux exemplaires doivent être déposés à la B.N. 3 si l'édition dépasse 300 exemplaires.

La demande d'un code ISBN (International Standard Book Number) ou d'un ISSN (International Standard Serial Number) pour les revues est à demander à l'AFNIL (www.afnil.org) qui peut en accorder plusieurs en même temps. Dès lors qu'un ouvrage comporte une modification, il doit comporter un nouveau ISBN et être déposé à la B.N.

Ce dépôt concrétisé par ce numéro ISBN est indispensable dès que votre ouvrage risque de sortir du cercle restreint d'un cercle privé, et transite peu ou prou par un circuit commercial.

C- LA DIFFUSION et LA PUBLICATION de L'OUVRAGE.

On vient de le voir, il faut distinguer entre les destinataires de l'ouvrage situés dans un cercle restreint et privé (c'est une diffusion) et celui où l'ouvrage est proposé à un public plus large (c'est une publication). Mais dans les deux cas, le problème essentiel est celui de toucher le destinataire.

1- Systèmes de ventes, de publicité et de démarchage.

Nous avons eu pour éclairer ce sujet l'aide d'un pro avec Philippe WILST qui nous a mis en garde contre certaines coutumes dans lesquelles les auteurs imprudents sont des victimes toutes désignées.

Si l'auteur est parvenu à intéresser un éditeur, celui-ci doit organiser des « événements » pour promouvoir l'ouvrage, mais il ne le fera qu'avec la collaboration de l'auteur autour de séances, parfois collectives, de dédicace dans des salons publics, des librairies, des mairies etc. Cela coûte très cher pour des résultats aléatoires.

A défaut d'éditeur, l'auteur devra trouver des opportunités de dédicacer ses ouvrages en s'agrégeant à des salons professionnels, en créant des rencontres dans le cadre de bibliothèques municipales, en sollicitant des amis au cours de réunions (improvisées ou préparées). C'est déjà beaucoup plus efficace.

Pour ce qui nous concerne, la rentrée des élèves à Centrale est un moment privilégié pour placer nos publications auprès des parents qui attendent les formalités d'inscription de leurs enfants admis à l'Ecole.

Les cousinades constituent aussi un cadre particulièrement propice pour cet exercice en généalogie. En tout état de cause, l'implication de l'auteur doit être forte sous peine d'échouer à se faire connaître.

La mise en dépôt en librairie n'intéresse généralement le libraire que si l'ouvrage comporte un ISBN et si l'éditeur est déjà référencé. L'éditeur ne pouvant pourvoir tous les libraires, l'auteur, en liaison avec l'éditeur, peut mettre en dépôt quelques ouvrages et suivre leur vente dans d'autres librairies. S'il en a fait l'acquisition, il sera donc payé directement. Sinon, c'est encore l'éditeur qui recevra le montant total et qui en ristournera sa quote-part à l'auteur dans les délais prescrits par le contrat.

Les séances de dédicace publique sont libres d'imposition à condition d'être limitées à trois par an.

Les publicités par mail sur un public ciblé constituent un bon moyen de toucher une grande quantité de personnes à peu de frais. Le mieux est souvent d'envoyer la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture plus un bon de commande. L'inconvénient est que la multiplicité des courriels reçus incite les destinataires à mettre de côté le message puis à l'oublier. Il est donc nécessaire de faire des piqûres de rappel qui n'exaspéreront pas la majorité des destinataires. L'envoi d'encarts par la poste est un exercice fastidieux et prohibitif sur le plan des coûts.

2- Systèmes de rentrées du montant des ventes.

Les auteurs pris en charge par un éditeur devront passer par ses desiderata concernant la perception des ventes. Généralement, l'éditeur assure la logistique des ouvrages dans les manifestations et perçoit directement le prix des volumes achetés par les clients. L'auteur ne touche sa quote-part que plus tard. Il en est de même pour les ventes en librairie effectuées sous sa coupe. Le produit des ventes effectuées par un éditeur sont reversées selon les modalités du contrat à l'auteur à date fixe.

Parler du bilan de l'opération est délicat, car le sujet n'a pas été vraiment abordé au cours de cet échange (trop court).

Un auteur participant au colloque a toutefois précisé que quand il fut sous les fourches caudines d'un éditeur (escroc) totalement incompetent, il en a été lourdement de sa poche, malgré les 140 exemplaires vendus grâce à lui uniquement.

Dès lors qu'il a retrouvé sa liberté à la fin du contrat, les 2/3 des nouvelles dépenses étaient amorties avec 22 exemplaires vendus. Pour un autre ouvrage entièrement publié et vendu par l'auteur, le stock initial a été quasiment épuisé en dix mois, laissant à l'auteur un profit correspondant aux frais d'imprimerie de son troisième ouvrage.

On peut conclure ce chapitre « Publication » avec 2 idées fortes.

1° Ne soyez pas trop audacieux concernant les tirages. Privilégiez une solution où le 1^{er} tirage a un coût raisonnable et où les réassorts sont économiques.

2° Soyez sûr que le succès ne viendra que de vos efforts pour toucher directement les destinataires.

Etes-vous prêt pour cette aventure ?

Si votre réponse est oui, les joies d'un auteur heureux vous attendent.

CONCLUSION du colloque :

L'écriture apporte beaucoup de satisfactions à son auteur
mais exige beaucoup d'efforts de toute nature de sa part.

Notre souhait final : Après tout, pourquoi pas vous y mettre vous aussi.

Bertrand COR et Henri DUCHÂTEAU

D- L'APPORT D'EXPERIENCE des PARTICIPANTS :

L'Auteur	Le Titre	Format Nb Pages	Tirage Nb	Année Nb	Edition – Adresse
Pierre BEHAGHEL Chronique familiale	*Behaghel 2010* Superbe édition couleur (maquettiste et imprimeur italien fournis par (www.sillages.com) * Réédition mise à jour de 3 éditions antérieures réalisées par AMC Imprimerie	A4 280	300	2012-	Imprimerie Sillages à Marseille 75017
Bertrand COR 4 romans	*Les malheurs d'un d'un enfoiré* *L'Intrigant* *Louis XV, mon enfant* *L'Ambition*	A5 206 A5 206 A5 252 A5 224	140 100 250 224	2006 2009 2011 2011	Sté des Ecrivains Paris Groupe Cogetefi BP206 91941 idem (www.cogetefi.com)
Henri DUCHATEAU Chronique familiale en 3 tomes allant du 20 ^{ème} au 6 ^{ème} S.	*1000 ans d'histoires & d'anecdotes d'une famille issue du monde paysan*	T1A4 178 T2 A4 256 T3 A4 239 Ces 3 Tomes sont remis à jour grâce à la reliure amovible.	80 100 80	2000 2012 2006	Copie PROMA 77bld Malesherbes Paris (www.copiesproma.fr)
Brigitte GOULET Chronique familiale	*Eclats de vie* Livre à reliure feuilles collées et photos couleurs dans le texte. Spécialiste des mémoires	A5 215	100	2011	(www.editions-glyphe.com) 75012
Roger LE MASNE 3 livres de Généalogie Recherche religieuse Recherche géométrie	*Parole de Père* *Monique* *20 générations de Gascons et Bretons* *La Papauté/Malachie* *Les Polyèdres ou....	A5 321 A4 104 A4 502 ensemble de 2 Tomes A5 240 A5+ 396	1000 70 700 2001 500	1996 1999 1999 2001 2008	Ed.Résiac (www.resiac.fr) Imprimeur local Photocopieur Versailles-Repro 4, rue de la Ste Famille 78000 Ed Résiac Acort filiale de Cogétéfi aux Ulis
Roger Le MASNE construit lui-même ses ouvrages (frappe, mise en page avec insertion des titres et illustrations, les pages de couverture et la tranche, la numérotation des pages). Le tout est numérisé en .pdf.					
Il avait confié l'impression et le brochage aux éditions Résiac qui vendait directement les ouvrages en confiant un certain nombre d'exemplaires à l'auteur qui les écoulait de son côté. Les stocks chez l'imprimeur ont été soit vendus par celui-ci soit envoyés au pilon, ce qui est très ennuyeux.					
Maintenant, Roger travaille avec ACORT, filiale de Cogétéfi, qui photocopie les ouvrages numérisés et les tire à la demande par tranches de 20 à 40, ce qui diminue les investissements et les problèmes de stockage. (Ce système a été aussi utilisé par Ronald MATTATIA pour « Paroles de Centraliens d'Hier et d'Aujourd'hui »). La diffusion se fait se fait uniquement par Roger et BaO par ses réseaux de connaissances, y compris le Net.					
A noter que Roger LE MASNE ne tape presque plus ses textes sur clavier, ce qui lui était long et fastidieux. Il utilise avec succès les logiciels de la Sté Nuance avec ses 2 aspects :					
a- la reconnaissance vocale DRAGON 11 qui imprime un ensemble oral en word sans fautes d'orthographe dans 95% des cas. Les retouches sont très secondaires et le gain de temps considérable.					
b- la reconnaissance optique OMNIPAGE qui permet de numériser des articles de journaux, des tableaux et illustrations diverses transmis et insérés également en word.					
Ronald MATTATIA Informations sur L'Ecole Centrale	*Paroles de Centraliens* *Paroles de Centraliens d'hier et d'aujourd'hui*	A4 32 A5 172	200 500	2008 2012 2010	Copie PROMA Reliure agrafée (www.copiesproma.fr) Livre à reliure collée à dos carré.

La conception jusqu'au BAT a été faite par ses soins.
 PROMA n'est que l'imprimeur assembleur.
 La diffusion s'est faite par ses soins et accessoirement par l'Association

Anne-Marie PETILLON a participé à l'édition d'un ouvrage tiré à 20.000 exemplaires diffusé par une entité administrative. Cette expérience semble sortir du cadre plus restreint de notre réflexion.

Pierre RENAUD *Autrefois St-Benoît* A4 64 600 1990 4 éd (www.Technique-Plan.fr)
 Histoire locale 6 éditions successives A4 76 1400 2008 2 éditions avec la Voute à Paris

Jean-Claude TRUTT Voir l'article ci-après établi à partir de ses notes récentes, envoyées à André DENIS.

Jean van den BROEK * Introduction à A5 230 2000 2000 Ed.VILO (www.vilo-groupe.com)
 Manuel technique l'automatisme* Edité et diffusé par Schneider-Electric dans les congrès internationaux
 Chronique familiale * Nous étions heureux A5 520 1995 200 Ed. Livre de France
 et nous le savions* Diffusion familiale

Philippe WILST *L'énigme de Cassel* 14x20 325 1600 2008 Edition (www.alphalias.fr/)
 3 romans à cadre *Le gardien du secret 14X20 333 1000 2009 Réassort selon ventes.
 historique *La Confrérie 14X20 255 800 2011
 de la Pléiade * Diffusion par éditeur alphalias
 Philippe WILST a d'abord cherché à diffuser ses œuvres par les circuits classiques.
 Déçu par les premiers contacts pris, il a décidé de créer sa maison d'édition : Alphalias.
 C'est cette expérience hors du commun qui a donné au colloque tout son intérêt par la description des obstacles et des traquenards qui attendent l'auteur non initié et la recherche des moyens pour les éviter.
 Merci pour ses conseils très judicieux.

De l'édition-PAPIER à l'édition-ELECTRONIQUE

D'après l'expérience personnelle de Jean-Claude TRUTT

Dans le bulletin précédent n°67, Jean-Claude TRUTT avait exposé sa démarche et les diverses phases ayant conduit à la création de 3 sites :

- 1° Voyage autour de ma bibliothèque (www.Jean-claude-trutt.com)
- 2° Bloc-notes (www.bibliotrutt.eu)
- 3° Carnets d'un dilettante (www.bibliotrutt.com)

Nous nous sommes permis de tirer de son récent volumineux courrier les notions qui suivent :

Rappelons les différentes phases ayant conduit à la création de ces 3 sites :

a- Objectifs et destinataires

*- *Phase 1* Vers 1990/91 Rédaction de souvenirs d'enfance, de jeunesse et de voyages, peu à peu élargi à des souvenirs littéraires.

*- *Phase 2* Plus tard, des notes ont été ajoutées des sujets de sciences humaines tirés d'une bibliothèque largement développée par la fréquentation de libraires-antiquaires dans le monde entier.

Pendant ces 2 premières phases, j'avais utilisé le logiciel Pagemaker d'Adobe pour des textes en recto-verso sur une imprimante couleur le tout étant édité et relié au Luxembourg.

3 tomes ont été créés (300 pages en moyenne) édités en 10 exemplaires dont quelques-uns chez le libraire.

Le coût de chaque tome était proche de 40 euros. Résultat : aucun exemplaire n'a été vendu.

*- *Phase 3* A la suite de cet échec, je crée mon 1^{er} site enrichi et illustré en word. Le téléchargement est libre.

Ce site comporte 2000 pages et reçoit en moyenne 70 visiteurs chaque jour.

A noter que ce choix de ne publier que sur le net croît de jour en jour avec un nombre incroyable d'écrivains.

*- *Phase 4* Pour évoquer des sujets plus actuels, je crée mon 2^{ème} site «Bloc-notes» dans lequel je place une biblio, des études, des essais, et des liens vers d'autres sites.

La fréquentation y est peu satisfaisante 20 visiteurs/ jour

*- *Phase 5* Pour présenter des textes plus ramassés sur un sujet et le rendre plus lisible et permettre le téléchargement sur liseuses électroniques (i-pad ou e-pub) je crée un 3^{ème} site «Carnets d'un dilettante».

b- Outils : création textes et impression

*- *Softs et Polices.* Aujourd'hui Word est parfaitement adapté aux travaux des amateurs que nous sommes.

Après avoir utilisé Helvetica en taille 10 ou 12 pour les 2 premiers sites, j'utilise pour le 3^{ème} site Garamond en taille 14.pdf pour les lectures sur ipad, en 12 pour les légendes et en 10 pour les notes de bas de page.

*- *Illustrations.* Auparavant, je les scannais avec des densités élevées (200 à 400 dpi). A l'expérience, les densités de 72 dpi ne donnent pas de différences substantielles dans la qualité de l'image. C'est adopté.

*- *Impression.* Matériel utilisé : imprimante couleur laser jet d'encre HP 3600 DN très rapide.(17 pages/mn)

c- Outils : sites web

*- *Création et hébergement de site.* En travaillant avec un pro , le devis de 3000€ a été largement dépassé. Compte tenu de l'expérience, j'ai réalisé un site pour ma nièce pour 2000€ environ.

Il faut choisir un FAI (fournisseur d'accès informatique) dont le coût dépend de l'espace de données et du volume des transferts. Actuellement cela me coûte 240 €/an auquel il faut ajouter un antivirus de 22€/an.

*- *Nom de domaine et référencement.* Il faut déposer le nom de votre domaine auprès de EuroDNS il en coûte 9€ par domaine et par an (27€ pour .fr, .eu, et .com).

Pour cela, le 1^{er} site est bien référencé chez Google, le 2nd site j'est beaucoup moins bien et le 3^{ème} très mal.

Pourquoi ?? Pas de réponse claire à part le fait que les sites mal visités sont mal référencés.

Les essais de se faire connaître sur des forums ont dû être abandonnés : cela prend trop de temps.

Le passage par Wikipédia semble plus intéressant.

*- *Propriété intellectuelle.* Le net n'a pas une grande estime pour la propriété intellectuelle : Tout le monde copie n'importe quoi avec la partie droite de sa souris. Mais moi, cela ne me gêne pas trop, cela me fait même de la pub quand on indique mon nom.

SYNTHESE de la RENCONTRE sur ce SUJET

par Henri DUCHÂTEAU

Des interventions multiples explicitées ci-dessus on peut tirer les enseignements suivants :

Question-clé préalable : A QUI DESTINEZ VOUS votre ŒUVRE ?

A des personnes connues ou inconnues ?

Voulez-vous qu'elles participent financièrement à la publication que vous projetez ? Quel coût unitaire?

A combien d'exemplaires estimez-vous le 1^{er} tirage. Quel coût total envisagez-vous ?

L'importance du nombre d'exemplaires à éditer qui en résulte est la question PRIMORDIALE.

Trois scénarios sont alors envisageables :

a- Tirage inférieur à 30 exemplaires.

Vous connaissez les destinataires, la question de la diffusion ne se pose donc pas.*

Vous pouvez rédiger et numériser votre œuvre vous-même ou avec l'aide de vos proches.

L'édition elle-même peut se faire chez un photocopieur ou un imprimeur de votre quartier.

Pour une œuvre de 30 exemplaires de 100 pages agrafées en A4 avec illustrations N&B vous pouvez imaginer un coût de 10 euros environ par exemplaire. Pour ce nombre réduit, il est inutile de prévoir un dépôt légal.

Ce coût augmentera si vous avez des pages couleur ou une reliure plus sophistiquée, mais cette première tentative vous permet de vous lancer et d'améliorer ensuite le nb de vos destinataires et votre présentation..

b- Tirage de l'ordre de 200 exemplaires (de 30 à 500)

Pouvez-vous faire vous-même tous les stades de la conception de l'œuvre jusqu'au BAT ?)

Si oui, vous pouvez aussi utiliser sur le net « Books on Demand » dont les conseils sont très utiles en tous domaines avec les formalités administratives du dépôt légal et des déclarations fiscales (TVA).

Si non, vous avez des éditeurs avec maquettiste et imprimeur pour finaliser votre projet (cf P. BEHAGHEL)

Soyez en tous cas convaincu que c'est vous et vous seul qui diffuserez vos publications.

c- Tirage supérieur à 500 exemplaires.

Vous faites partie des auteurs expérimentés et vous n'avez plus rien à apprendre, sinon qu'il existe des collègues qui ont aussi cette expérience à mettre à votre disposition, si vous les appelez pour un problème particulier. La chance vous sourira.